

«Navet pourri»: les odeurs de retour, Québec pressée d'agir

Par Émilie Pelletier, Le Soleil et Émil Lavoie, Le Soleil
29 avril 2025 à 16h40|

Mis à jour le 29 avril 2025 à 17h53

5



Un prototype de corbeille fait à partir de sacs mauves. La Ville souhaite éventuellement récupérer les sacs de plastique actuellement envoyés à l'incinérateur. (Émil Lavoie/Le Soleil)

Des odeurs de «navet pourri» sont de nouveau parvenues aux narines de citoyens de Maizerets et de Limoilou ces derniers jours. Même si elle assure être pied d'œuvre pour y remédier, la Ville de Québec se «traîne les pieds», accuse le chef de l'opposition.

La Ville de Québec a identifié l'an dernier que les odeurs de «navet pourri» desquelles se plaignent des citoyens proviennent de l'usine de biométhanisation.

Depuis mai 2024, des plaintes sont acheminées sporadiquement par des citoyens qui font état d'«épisodes» de problèmes d'odeurs dans les quartiers Maizerets et Limoilou.

Encore vendredi soir, ce que certains ont surnommé la «désormais célèbre odeur» a été pointée du doigt sur les réseaux sociaux.

Des situations «extraordinaires», selon la Ville

Devant les élus mardi, à l'occasion d'un bilan du démarrage de l'usine de biométhanisation, les fonctionnaires municipaux ont admis des «défis» en lien avec les nuisances malodorantes.

Odeur de navets pourris dans Limoilou : la Ville sensible aux préoccupations

2Accéder à la section Commentaires



Ouvrir en mode plein écran

Les réactions de digestion formant le biogaz se produisent à l'intérieur de gros réservoirs. (Photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA / ERIK CHOUINARD

- Félix Morrissette-Beaulieu

Publié hier à 17 h 06 HAE

Écouter l'article | 5 minutes

La version audio de cet article est générée par la synthèse vocale, une technologie basée sur l'intelligence artificielle.

Les gestionnaires du Centre de biométhanisation de l'agglomération de la Ville de Québec se disent sensibles aux émanations d'odeur qui s'apparente à du navet pourri dans les secteurs de Limoilou et Maizeret. Ils assurent que des correctifs sont apportés tout au long de la période de rodage pour limiter les épisodes nauséabonds.

Le conseiller du district de Maizeret et chef de Québec d'abord, Claude Villeneuve, a interpellé les gestionnaires dans le cadre du comité plénier concernant la collecte des résidus alimentaires, mardi.

On sait que ce n'est pas tout le temps ce que sent l'usine de biométhanisation. C'est des épisodes qui sont survenus dans le quartier à différentes reprises depuis la fête des Patriotes l'an passé en 2024. Depuis ce temps-là, ça arrive sporadiquement, souvent à l'approche de la fin de semaine, prévient Claude Villeneuve. À quel moment a-t-on confiance d'arriver à mettre fin à ce problème-là?

Une citation de Claude Villeneuve, chef de Québec d'abord

Les gestionnaires affirment être conscients de la situation, mais rappellent que le fonctionnement de l'usine est toujours en rodage. C'est plusieurs équipements qui travaillent en synergie, explique Érick Pelletier, directeur de section. Si on prend la dernière année spécifiquement [...] Il a eu des problèmes détectés, qui a généré des épisodes d'odeur, à cette époque, les problèmes qu'il a eu, que ce soit l'arrivée de gaz naturel pour le brûleur, ces correctifs-là ont été faits.



Ouvrir en mode plein écran

Les torchères de l'usine de biométhanisation de Québec. (Photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA / VINCENT ARCHAMBAULT CANTIN

[AILLEURS SUR INFO : Des milliers de clients sont privés d'électricité à la suite d'orages violents au Québec](#)

Comme c'est des équipements qui sont en rodage, bien souvent, les évènements qui surviennent c'est des évènements nouveaux qu'on n'avait pas vu. Il faut se pencher dessus, les équipes d'entretien, les fournisseurs, on regarde et on travaille constamment à améliorer le processus, ajoute M. Pelletier.

En situation normale, le Centre ne génère pas d'odeur.

Une citation de Érick Pelletier, directeur de section des opérations à l'assainissement des eaux usées (intérim)

Les équipes de la Ville assurent aussi que les émanations sont conformes aux normes les plus sévères exigées par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELFP). Je comprends qu'il a des normes du ministère de l'Environnement, mais je peux vous dire que ces épisodes d'odeurs là, ils ne correspondent pas aux normes des citoyens de Maizeret, prévient Claude Villeneuve.
Est-ce que vous êtes conscients que si ce problème-là n'est pas réglé dans l'avenir prévisible, ça va poser un problème de maintien de l'acceptabilité sociale de l'opération du centre de biométhanisation?, demande l' élu.



Ouvrir en mode plein écran

Claude Villeneuve, chef du parti Québec d'abord. (Photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA / SAMUEL HOUDE

Signalements

Carl Desharnais, directeur général adjoint, infrastructures durables à la Ville de Québec, invite les citoyens à contacter le 3-1-1 pour répertorier les épisodes d'odeur nauséabonde.

On le comprend très bien et on veut trouver la nuisance. Dans les deux dernières semaines, il y a eu des opérations inhabituelles de nettoyage et d'entretien faits dans des entreprises où on sait que ça pouvait générer des odeurs. On a été avisé dans ces cas-là, explique Carl Desharnais.



Ouvrir en mode plein écran

Carl Desharnais a fait faire le tour des installations aux journalistes pendant la visite médiatique. (Photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA / ERIK CHOUINARD

Au total, 14 interventions sont en cour pour améliorer la situation, selon Carl Desharnais. On suit ça de près et nos opérateurs sont formés à intervenir rapidement.

PUBLICITÉ

30 000 tonnes de digestat valorisé

La Ville de Québec a aussi fait le bilan d'une première année complète d'opération de son centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO).

La production du digestat a permis de distribuer 30 000 tonnes, pour un total d'environ 1000 livraisons chez 87 agriculteurs. Et tout cela fait en sorte que 86 000 tonnes de matières organiques ont été détournées de l'élimination, relate la Ville de Québec.



Ouvrir en mode plein écran

Le digestat est l'une des substances produites par le traitement des résidus de la collecte des sacs mauves. (Photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA / VINCENT ARCHAMBAULT CANTIN

La Ville a également été en mesure de créer 8 millions de mètres cubes de méthane. Une fois épurés pour atteindre les exigences de qualité et être utilisés comme gaz naturel renouvelable, près de 4 millions de mètres cubes ont pu être injectés dans le réseau d'Énergie. Cela équivaut à remplir 340 000 bonbonnes de propane de 20 livres ou la quantité nécessaire pour chauffer 1 300 maisons, mentionne l'administration municipale.

La Ville dit avoir atteint 80 % de sa cible, soit une production de 10,2 millions de mètres cubes de méthane par année d'ici 2038.



QUÉBEC

Un premier bilan positif pour le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

30 avril 2025

La Ville de Québec est heureuse de déposer un premier bilan d'opération pour le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec incluant la collecte des résidus alimentaires. Cet exercice avait lieu lors d'un comité plénier où étaient réunis les élus municipaux et les représentants des médias.

« La mise en service d'un équipement aussi complexe et innovant que le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec représente tout un défi pour les équipes attitrées, a mentionné la vice-présidente du comité exécutif responsable de la gestion des matières résiduelles, Marie-Josée Asselin. La synergie entre les équipements demandait une coordination de tous pour que la séquence de démarrage soit fluide. Une première année d'opérations complète nous a confrontés à quelques imprévues, nous amenant à nous surpasser, et à des surprises allant au-delà de nos attentes. Toutes ces expériences nous permettent de dire aujourd'hui : ça marche! »

Collecte des résidus alimentaires

Un récent sondage Léger réalisé du 6 au 11 mars révélait un taux de participation citoyenne à la collecte des résidus alimentaires qui atteint maintenant 78 %. On se rappelle que la distribution du contenant et d'un premier rouleau de sacs pour participer à la collecte a commencé en novembre 2022. Il a fallu six mois pour distribuer les 305 000 ensembles à chaque porte. Par la suite, les ménages ont continué de recevoir un nouveau rouleau de sacs mauves tous les six mois.

Questionnés lors du sondage sur le nombre de sacs utilisés par semaine, les citoyens répondent en majorité avoir besoin de moins de sacs que ce qui avait été évalué initialement. Devant ce constat, la quantité de sacs par rouleau est passée de 48 à 36 sacs au cours des derniers mois.

Depuis avril 2024, le déploiement de la collecte des résidus alimentaires se poursuit dans les industries, commerces et institutions (ICI) et 1 500 organisations peuvent maintenant participer. La capacité des sacs et des contenants devant être adaptée à chaque ICI, les entreprises sont invitées à manifester leur intérêt en s'inscrivant sur le site Web ville.quebec.qc.ca/sacmauveici pour recevoir la collecte.

Centre de récupération de la matière organique

Le démarrage des opérations au centre de récupération de la matière organique (CRMO) a commencé en septembre 2022. Il a précédé le début de la collecte des résidus alimentaires pour être fin prêt lors de l'arrivée des premiers sacs mauves. Les équipements de tri devaient être calibrés adéquatement en fonction de la couleur mauve et de l'épaisseur des sacs afin d'en capter le maximum.

À partir de décembre 2022, la quantité de sacs mauves qui parvenaient au CRMO était suffisante pour commencer à produire de la biopolpe.

La qualité de la biopolpe dépend de la matière qui est reçue au CRMO. Des sacs mauves remplis seulement de résidus alimentaires favorisent la production d'une biopolpe de qualité supérieure. À l'inverse, des ordures mélangées aux résidus alimentaires contaminent la biopolpe et laissent des traces qui affectent le procédé.

Les opérations de tri sont sujettes à divers aléas en fonction de ce qui se trouve dans les contenants d'ordures. La présence de matières qui devraient plutôt aller aux éco-centres, comme des briques ou des blocs de béton, endommage les équipements et retarde les opérations de tri. Chaque fois que les machines doivent être arrêtées en raison d'un bris ou d'un blocage, cela affecte l'efficacité du tri et fait perdre de la matière organique, tout en occasionnant des frais supplémentaires à la collectivité.

Centre de biométhanisation de la matière organique

En avril 2023, le démarrage du centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO) a commencé. La montée en charge a suivi son cours jusqu'à ce que le premier camion de digestat puisse prendre la route en juin. En parallèle, la production du biogaz et les étapes d'épuration ont permis de commencer l'injection dans le réseau d'Énergir dès janvier 2024.

À ce jour, le CBMO a traité 86 000 tonnes de matières organiques, boues municipales et résidus alimentaires confondus, pour une production de plus de 8 millions de mètres cubes de méthane. Une fois épurés pour atteindre les exigences de qualité et être utilisés comme gaz naturel renouvelable, près de 4 millions de mètres cubes ont pu être injectés dans le réseau d'Énergir. Cela équivaut à remplir 340 000 bonbonnes de propane de 20 livres ou la quantité nécessaire pour chauffer 1 300 maisons. Pour mémoire, la cible pour 2038 était originellement évaluée à 10,2 millions de mètres cubes annuellement. Les citoyens peuvent consulter [l'indicateur de gaz naturel renouvelable](#) pour connaître les quantités produites en temps réel.

À retenir

Les principaux constats après une année d'opération permettent de conclure que le procédé utilisé, qu'on appelle thermophile parce qu'il implique de chauffer la matière à 55⁰ Celsius, est robuste, stable et performant dans le temps.

La production de gaz naturel renouvelable atteint déjà 80 % de la cible prévue pour 2038, soit un peu plus de 8 millions de mètres cubes. La production du digestat a permis de distribuer 30 000 tonnes, pour un total d'environ 1 000 livraisons chez 87 agriculteurs. Et tout cela fait en sorte que 86 000 tonnes de matières organiques ont été détournées de l'élimination.

Bien qu'il y ait encore des défis à relever, entre autres pour diminuer les contaminants, le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec est un succès!

Pour en savoir plus sur la collecte des résidus alimentaires et le CBAQ, il suffit de visiter le [site Web](#).

Pour plus d'information



Ville de Québec

2, rue des Jardins, H.V.

Québec Québec

Canada G1R 4S9

🌐 www.ville.quebec.qc.ca